

# Les tarifs au 1<sup>er</sup> janvier 2024

Suivant la délibération du Conseil d'Administration du CCAS du 30 novembre 2023

Les résidents de l'établissement disposent d'un bail locatif pour leur loyer et d'autres prestations leurs sont proposées aux tarifs suivants :

## Loyer avec charges comprises

Les charges comprennent l'eau, le chauffage, la téléassistance, les animations, le service de gardiennage...

- ▶ **Tarif pour les Noiséens** : 737.15 €
- ▶ **Tarif pour les personnes extérieures** : 920.09 €  
(pour les 4 premières années)



## Le repas au restaurant

Les repas sont sur inscription auprès de la direction de la résidence.  
Possibilité de recevoir des invités extérieurs.

- ▶ **Résidents** : 11.88 €
- ▶ **Résidents bénéficiaires des APL** : 10.69 €
- ▶ **Invités des résidents** : 15.27 €



## Entretien du linge

- ▶ **La lessive (nettoyage, séchage, pliage du linge)** : 5.05 €



## Chambre d'accueil des familles

- ▶ **La nuitée - chambre 35** : 22.40 €
- ▶ **La nuitée - chambre 74** : 32.49 €